

Emploi

ARTEC
RECRUTE
Personnel Expérimenté en ARIÈGE (09)

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
TÉLÉCOM RÉSEAUX OU
AIDE CONDUCTEUR DE TRAVAUX (H/F)
pour chantiers Télécoms ou réseaux électriques

TECHNICIEN FIBRE (H/F)
RÉSEAU D1 ET D2

ÉLECTRICIEN RÉSEAU (H/F)

Postes à pourvoir immédiatement
Rémunération selon horaires et compétences

Se présenter avec CV :
4, rue de la Coumanine - 09120 CRAMPAGNA
OU envoyer à : secretariat@artecbtp.fr

Retrouvez l'intégralité de ces offres sur
<https://www.occitanie-emploi.fr/>

PARTICULIERS ET SOCIÉTÉS

Publiez facilement
votre annonce légale
en ligne
en quelques clics

Accéder à tous les journaux
habilités de France
et d'outre-mer

Devis et attestation
de parution immédiats

Paiement en ligne sécurisé

www.legales-online.fr

LA DÉPÊCHE

NOUS RECRUTONS
Au sein de la Société familiale Direct PROSPECTION
Devenez Commercial Terrain H/F

Mission : Prospection et Développement du portefeuille d'annonceurs
en Vente directe auprès d'une clientèle de particuliers
(Porte-à-porte, Animations GMS/Foires et salons)

NOUS VOUS OFFRONS

- Un statut Salarié ou Indépendant.
- Une formation à nos techniques de vente et un accompagnement quotidien.
- Une rémunération attractive non plafonnée.
- Challenges réguliers.
- Horaires adaptables.

Si vous êtes **Dynamique, Ambitieux, Autonome et Persévérant** alors rejoignez-nous pour découvrir notre savoir-faire !

Envoyez votre CV à directprospection@yahoo.fr

Direct PROSPECTION
Grand ensemble

Vous recrutez des travailleurs saisonniers ?

Le Groupe LA DÉPÊCHE

Diffusez vos offres d'emploi sur le site régional du Groupe Dépêche www.occitanie-emploi.fr

Rendez-vous sur
www. Occitanie-emploi .fr
Votre emploi en région

[f](https://www.facebook.com/occitanieemploi) [i](https://www.instagram.com/occitanieemploi)

Nous vous conseillons au 04 3000 9000 / occitanie-emploi@ladepeche.fr

E-MEDIA

Recrute COMMERCIAUX TERRAIN H/F
Département Haute Garonne

Ce qu'on te demande :

- ▶ La gestion d'un portefeuille d'abonnés(e) de notre partenaire en vente directe
- ▶ Du porte à porte
- ▶ Les animations commerciales dans les GMS, les foires et salons.

Ce qu'on veut de toi :

- ▶ Du dynamisme
- ▶ De l'ambition
- ▶ De la persévérance
- ▶ Doté d'un excellent relationnel

Ce que tu gagneras :

- ▶ Une formation complète et évolutive selon tes projets personnels
- ▶ Une équipe où l'ambiance est familiale et professionnelle
- ▶ Une rémunération attractive
- ▶ Et des challenges permanents

En résumé...

- ▶ Statut Indépendant
- ▶ Formation et suivi
- ▶ Rémunération non plafonnée
- ▶ Challenges et primes
- ▶ Travail basé en Haute- Garonne.

REJOINS- NOUS SI TU TE RECONNAIS !

CV à envoyer sur e.media31000@gmail.com

JE SUIS UN PARTICULIER

JE PASSE MA PETITE ANNONCE

LA DÉPÊCHE

Le Petit Bleu

LA RÉPUBLIQUE des Pyrénées

MIDI OLYMPIQUE

Le Villefranchois

la Gazette

en téléphonant au
04 30 00 70 00

Règlement par CB
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

LA DÉPÊCHE

55,2%

DES LECTEURS
sont actifs
dont 53,6% CSP+

Légales

AVIS PUBLICS

Avis administratif

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR & COTEAUX COMMINGES

Procédure de mise en compatibilité n°2 du PLU de la Ville de SAINT-GAUDENS

Madame la Présidente de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges informe que par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, a été engagée une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Gaudens en vue de permettre la réalisation d'une opération d'aménagement - 7 boulevard d'Encore à Saint-Gaudens.

Le texte complet de cette délibération est consultable à la Mairie de Saint-Gaudens et au siège de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges, 4 rue de la République à Saint-Gaudens (31800) aux jours et heures d'ouverture habituels.

La Présidente,
Magali GASTO OUSTRIC

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 11 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82. Conformément à l'Arrêté du ministre de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n° 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique contrôlée, le tarif au caractère est fixé à 0,183€HT pour chaque ligne ou espace.

Contact : L'Agence tél. 05.62.11.37.37 - Courriel : service.legales@lagencedecom.fr

U legales-online.fr
Le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

- Devis immédiat
- Téléchargement de vos attestations
- Paiement en ligne
- Accès à tous les supports nationaux habilités

Contactez-nous : 05.62.11.37.37

Enquêtes Publiques

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DU VERNET

Enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 10 mai 2023, le Maire du VERNET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur les points suivants :

- Création d'un STECAL portant sur l'extension de la clinique vétérinaire
- Suppression des secteurs Nv, NCA, Nh, Nna, Nt et Nta,
- Ouverture à l'urbanisation de la zone AUbo de Canteloup qui sera reclassée en zone AUB.

La décision de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Occitanie sera annexée au dossier ainsi que la fiche d'évaluation environnementale. L'enquête se déroulera à la Mairie du VERNET du 01 juin 2023 au 30 juin 2023, aux jours et heures d'ouverture, à savoir :

- * le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
- * les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- * le mercredi de 9h à 12h.

A cet effet, Mademoiselle Alexandra RALLY, a été désignée par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. Elle recevra en Mairie :

- * le jeudi 01 juin 2023 de 14h à 17h
- * le vendredi 30 juin 2023 de 14h30 à 17h30

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie du VERNET aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à savoir :

- * le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
- * les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- * le mercredi de 9h à 12h.

Le dossier numérique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.mairie-le-vernet-31.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit à la Mairie du VERNET (31810) 30 avenue de la Mairie ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mairielevernet.enquetepublique@orange.fr, au Commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie à l'adresse www.mairie-le-vernet-31.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du conseil municipal du VERNET.

Le Maire,
Serge DEMANGE

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DU VERNET

Enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 10 mai 2023, le Maire du VERNET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur les points suivants :

- Création d'un STECAL portant sur l'extension de la clinique vétérinaire
- Suppression des secteurs Nv, NCa, Nh, Nha, Nt et Nta,
- Ouverture à l'urbanisation de la zone AUBo de Canteloup qui sera reclassée en zone Aub,
- La décision de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Occitanie sera annexée au dossier ainsi que la fiche d'évaluation environnementale.

L'enquête se déroulera à la Mairie du VERNET du 01 juin 2023 au 30 juin 2023, aux jours et heures d'ouverture, à savoir :

- * le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
- * les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- * le mercredi de 9h à 12h.

A cet effet, Mademoiselle Alexandra RALUY, a été désignée par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. Elle recevra en Mairie :

- * le jeudi 01 juin 2023 de 14h à 17h30
- * le vendredi 30 juin 2023 de 14h30 à 17h30

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie du VERNET aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à savoir :

- * le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
- * les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- * le mercredi de 9h à 12h.

Le dossier numérique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.mairie-le-vernnet-31.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit à la Mairie du VERNET (31810) 30 avenue de la Mairie ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mairielevernnet.enquetepublique@orange.fr, au Commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie à l'adresse www.mairie-le-vernnet-31.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du conseil municipal du VERNET.

Le Maire,
Serge DEMANGE

Toutes les formalités juridiques de votre entreprise avec



Votre partenaire local pour réaliser toutes les étapes nécessaires à l'évolution de votre entreprise dans les meilleurs délais

Contactez-nous : 05.62.11.37.37
service.legales@2pub.fr

MARCHÉS PUBLICS

Avis d'Attribution



AVIS D'ATTRIBUTION

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE, M. le Président, 45, chemin des Carreaux, 31120 Roques-sur-Garonne, Tél : 05 62 20 89 50, mël : marches.publics@sivom-sag.fr, web : <http://sivom-sag.fr>, SIRET 20007957200018

Objet : TVX07 VOIRIE VOIE ACCES ESC VENERQUE

Référence acheteur : TVX07

Nature du marché : Travaux

Appel d'Offres ouvert

Classification CPV :

Principale : 45233142 - Travaux de réparation de routes

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 21/03/23

Marché n° : TVX27

ENTREPRISE MALET, 31 AV DE LARRIEU, 31000 TOULOUSE

Montant HT de 332 551,62 à 332 551,62 Euros

Envoi le 31/05/23 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.ladepêche-marchespublics.fr/>



AVIS D'ATTRIBUTION

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE, M. le Président, 45, chemin des Carreaux, 31120 Roques-sur-Garonne, Tél : 05 62 20 89 50, mël : marches.publics@sivom-sag.fr, web : <http://sivom-sag.fr>, SIRET 20007957200018

Objet : TVX ASSAINISSEMENT RECONSTRUCTION DU PR Impérial A PORTET

Référence acheteur : TVX30

Nature du marché : Travaux

Appel d'Offres ouvert

Classification CPV :

Principale : 45232423 - Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

Attribution du marché

Date d'attribution : 25/05/23

Marché n° : TVX30

EHTP, PARC D'ACTIVITE DE LAURADE CS 60009, 13151 Tarascon

Montant HT de 120 010,00 à 120 010,00 Euros

Envoi le 01/06/23 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.ladepêche-marchespublics.fr/>



AVIS D'ATTRIBUTION

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE, M. le Président, 45, chemin des Carreaux, 31120 Roques-sur-Garonne, Tél : 05 62 20 89 50, mël : marches.publics@sivom-sag.fr, web : <http://sivom-sag.fr>, SIRET 20007957200018

Objet : Réfection des revêtements de trottoir Création d'îlots sur chaussée RD820w - Avenue de Toulouse Commune de Le Vernet

Référence acheteur : TVX32

Nature du marché : Travaux

Procédure adaptée

Attribution du marché

Date d'attribution : 25/05/23

Marché n° : TVX32

JEAN LEFEBVRE, 21 DE VIC 1 RUE DE LA PRODUCTION, 31321 castanet-tolosan

Montant HT de 122 131,90 à 122 131,90 Euros

Envoi le 01/06/23 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.ladepêche-marchespublics.fr/>

MAPA < 90K euros



AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Pouvoir adjudicataire
Ville de Saint Gaudens
M. Jean-Yves DUCLOS, Maire
1 rue de Goumetx 31800 Saint-Gaudens
Tél : +33 561947810 E-mail : marches.publics@stgo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Prestation de service pour l'administration réseau, la maintenance et la gestion du parc informatique

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché

1 an à compter du 01/07/2023, reconductible 2 fois par tacite reconduction

Critères de sélection

- valeur technique, jugée d'après le mémoire technique : 50 %

- prix des prestations : 40 %

- délai d'intervention : 10 %

Date limite

Date de clôture : Lundi 26 juin 2023 - 11:00

Autres informations

Le DCE est téléchargeable sur <https://www.marches-securises.fr>

Date d'envoi du présent avis

01 juin 2023

MAPA > 90K euros



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : RÉGION OCCITANIE, Mme Carole DELGA - Présidente, 22 boulevard du Maréchal Juin, 31406 TOULOUSE, mël : marches.publics@laregion.fr, web : <http://www.laregion.fr>, SIRET 20005379100014

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Pont tournant du Grau-du-Roi - Diagnostic et études techniques pour la réhabilitation de l'ouvrage ou son remplacement

Référence acheteur : 2023-ETU-0126

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : , pont tournant du Grau du Roi, 30240 Grau du Roi

Durée : 15 mois.

Description : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

Classification CPV :

Principale : 71335000 - Études techniques

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : , DAJCPA, Tél : 04 67 22 69 39

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 07 juillet 2023 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 31/05/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://marchespublics.laregion.fr>

VIE DES SOCIÉTÉS

Assemblée Générale

CONVOCATION

PATRIMOINE Languedocienne Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré
Société Anonyme au Capital de 13 000 000 €
Siège Social : 5 Place de la Pergola - CS 77711 - 31077 TOULOUSE CEDEX 4
R.C. : 550 802 771 B - R.C. de TOULOUSE
S.I.R.E.T. : 550 802 771 000 34
A.P.E. : 6820 A

Le Conseil d'Administration de PATRIMOINE Languedocienne Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré informe ses actionnaires qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra au Siège Social situé 5 Place de la Pergola à TOULOUSE le jeudi 22 Juin 2023 (Vingt Deux Juin Deux-Mille-Vingt-Trois) à 9h30.

Cette Assemblée Générale Ordinaire aura pour effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport sur la gouvernance d'entreprise / Rapport d'activité 2022 et perspectives 2023-

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, quitus aux Administrateurs-

Rapports des Commissaires aux Comptes- Affectation du résultat- Distribution de Dividendes-

Mandats d'Administrateurs et d'un Commissaire aux Comptes à renouveler- Pouvoirs pour accomplir les formalités consécutives à l'Assemblée

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Tout actionnaire, quel que soit, le nombre de parts qu'il possède, a le droit avant l'Assemblée de voter par correspondance ou donner pouvoir au Président. Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné du texte des projets de résolutions sont adressés par courrier à tous les actionnaires.

Les documents soumis à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Jean-François Nicoules
Président du Conseil d'Administration

Redressement

Redressement judiciaire

7330092301 - TCT
Jugement du 23 mai 2023 :
Redressement judiciaire de :
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EURL XUAN DINH, 9, rue du Canard, 31000 Toulouse. RCS Toulouse 351 382 122. Activité : restaurant. Date de cessation des paiements le 17 janvier 2023, désignant mandataire judiciaire Selari AEGIS prise en la personne de Me Orlane GACHET 5, rue Saint-Gilles, 31500 Toulouse. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Redressement judiciaire

7330092601 - TCT
Date du jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse : 23 mai 2023. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LAURENT NOVACEK, 19, chemin d'Encourse, 31140 Launaguet. RCS Toulouse 830 892 899. Activité : architecte d'intérieur, décoration, design, création, études et réalisations, suivi de chantiers et petits travaux de rénovation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 octobre 2022, désignant mandataire judiciaire Selari AEGIS, prise en la personne de Me Souad HADDANI-AGDAY, 5, rue Saint-Gilles, 31500 Toulouse. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Redressement judiciaire

7330092701 - TCT
Jugement du 23 mai 2023 :
Redressement judiciaire de :
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE CHAUDRONNERIE FLUVIALE STEINEMANN, Boulevard de Genève Bateau Nautilus 31200 Toulouse. RCS Toulouse 823 420 351. Activité : travaux de chaudronnerie, peinture, mécanique générale sur tous ouvrages incluant les travaux sur bateaux, assistance à tous travaux d'expertise. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Date de cessation des paiements le 9 septembre 2022, désignant mandataire judiciaire Selari Bdr & Associés prise en la Prsonne de Me Marc-Antoine REY, 265, rue de la Découverte 31670 Labège. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Redressement judiciaire

7330092801 - TCT
Jugement du 23 mai 2023 :
Redressement judiciaire de :
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AFH, 12, route d'Escalquens ZI de Vic 31320 Castanet-Tolosan. RCS Toulouse 879 955 466. Activité : restauration traditionnelle - plateaux repas. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire Selas Egide prise en la personne de Me Alix BRENAC, 4, rue Amélie Cs 98034 31080 Toulouse Cedex 6. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Redressement judiciaire

7330092901 - TCT
Jugement du 23 mai 2023 :
Redressement judiciaire de :
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE NKX STUDIO, 314, route de Saint-Simon, 31100 Toulouse. RCS Toulouse 918 155 516. Activité : conseil et service en systèmes et logiciels informatiques ; développement, marketing et vente de logiciels, de sites web et d'applications web et mobile et de jeux vidéos ; programmation informatique. Désignant mandataire judiciaire Selas EGIDE prise en la personne de Me Yann BRANCO-FERNANDES 4, rue Amélie, Cs 98034, 31080 Toulouse cedex 6. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Redressement judiciaire

7330093001 - TCT
Jugement du 25 mai 2023 :
Redressement judiciaire de :
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE VEGA FRANCE, 52, rue Jacques-Babinet, immeuble Peri-Ouest, 31100 Toulouse. RCS Toulouse 440 844 827. Activité : conception, réalisation, négoce de tout produit et système sonore, visuel, audiovisuel, multimédia, logiciels, dvd, vidéo. Date de cessation des paiements le 31 mars 2023, désignant administrateur SCP CBF et associés prise en la personne de Me Luc FOUROUIE 10, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selari BDR & associés prise en la personne de Me Marc-Antoine REY 265, rue de la Découverte, 31670 Labège. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Arrêt du plan de cession

Arrêt du plan de cession

7330093101 - TCT
Jugement du 25 mai 2023 :
Arrêt du plan de cession de :
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE INNOVATIVE COMMUNITY, 31, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. RCS Toulouse 800 317 117. Activité : prestations de services dans le domaine de l'innovation ; développement et commercialisation d'outils collaboratifs de gestion de projet.

Arrêt du plan de cession

7330093201 - TCT
Date du jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse : 25 mai 2023. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE INDIKA, 4, rue Douladoure, 31100 Toulouse. RCS Toulouse 422 115 113. Activité : tous travaux d'impression de création graphique, marketing, conseil et vente. Jugement arrêtant le plan de cession.

Interdiction de gérer

Interdiction de gérer

7330093301 - TCT
Date du jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse : 22 mai 2023. BELLISARIO MAIKY, 24, chemin des Mésanges, 31120 Portet-sur-Garonne. RM 790 122 360. Activité : couverture zinguerie, nettoyage. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du Code de commerce à l'encontre de M. Bellisario Maiky pour une durée de 7 ans.

Divers

Divers

7330093901 - TC
Date du jugement du Tribunal de Commerce de Cahors : 15 mai 2023. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE B2B&C, Lieu-dit le Moulin-de-Taillefer, 46350 Lamothe-Fénelon. RCS Cahors 828 029 116. Activité : représentation commerciale de sociétés tierces, vente aux particuliers, distribution d'équipements et de services. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Avis administratifs

7328945101 - AA
Commune du VERNET
Enquête publique sur le projet de la 3ème modification du plan local d'urbanisme
AVIS AU PUBLIC

Par arrêté du 10 mai 2023, le maire du Vernet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 3ème modification du plan local d'urbanisme portant sur les points suivants :
Création d'un STECAL portant sur l'extension de la clinique vétérinaire.
Suppression des secteurs Nv, NCa, Nh, Nha, Nt et Nta.
Ouverture à l'urbanisation de la zone AUBO de Canteloup qui sera reclassée en zone AUB.
La décision de dispense d'évaluation environnementale de la mission régionale d'autorité environnementale d'Occitanie sera annexée au dossier ainsi que la fiche d'évaluation environnementale.

L'enquête se déroulera à la mairie du Vernet du 1er juin 2023 au 30 juin 2023, aux jours et heures d'ouverture, à savoir :
- Le lundi 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 ;
- le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

À cet effet, Mlle Alexandra RALUY, a été désignée par le Tribunal administratif comme commissaire enquêteur. Elle recevra en mairie :
- Le jeudi 1er juin 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le vendredi 30 juin 2023 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dossier ainsi qu'un Registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie du Vernet aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à savoir :
- Le lundi 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 ;
- le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Le dossier numérique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie à l'adresse : www.mairie-le-vernnet-31.fr
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le Registre d'enquête prévu à cet effet et les adresser, par écrit à la mairie du Vernet (31810), 30, avenue de la Mairie ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mairievernnet.enquete@orange.fr, au commissaire enquêteur qui les annexera au Registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la mairie à l'adresse www.mairie-le-vernnet-31.fr.
À l'issue de l'enquête publique, le projet de 3ème modification du plan local d'urbanisme sera soumis à l'approbation du conseil municipal du Vernet.
Le Maire,
Serge DEMANGE.

Vie de sociétés

7330175201 VS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 17 mars 2023, de la société : TALAZAC ENERGIE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, siège social est route de Bonnegarde 31110 Montauban de Luchon immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 529 581 167.
Il a été décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.
A été nommé :
- président M. COSTE Pascal demeurant Lieudit La Pomarède 09100 Saint-Victor-Rouzaud,
- directeur Général M. EYGUN Jacques demeurant 14, avenue Saint-Cricq 64400 Oloron-Sainte-Marie.
Cessions d'actions et agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Toulouse.
Pour avis.

7327720801 - VS

LE GREC
SAS au capital de 0 euro
Siège social : 2, rue Georges-Bidault 31400 TOULOUSE
898 238 324 RCS Toulouse
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 27 avril 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, Mme MALIKA DAOUAI, 8, allée des Poètes, 31180 Lapeyrouse-Fossat, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Toulouse.

7329754101 - VS

Alliance Expert Comptable
IMMO CHARLY AND CO
Société civile
au capital de 100 euros
Siège social : 11, route de Caussade 82240 SEPTFONDS
502 171 747 RCS Montauban
MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 5 avril 2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 11, route de Caussade, 82240 Septfonds, au 206, chemin de Vervet, 31340 Villemur-sur-Tarn à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de Montauban sous le numéro 502 171 747 RCS Montauban, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Toulouse.
La société, constituée pour 99 années à compter du 28/01/2008, a pour objet social la gestion immobilière et un capital de 100 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis
La Gérance.

7329724501 - VS
FIRECORE
Société par actions simplifiée
au capital de 75 150 euros
Siège social : 5, avenue Albert-Durand 31700 BLAGNAC
431 842 749 RCS Toulouse
MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décision de l'associé unique en date du 16 mai 2023, il a été décidé de nommer en qualité de président la société FINANCIERE OPEN, SAS au capital social de 3 801 000 euros, dont le siège social est situé 16 à 24, rue Furtado à Bordeaux (33800), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 951 365 527, représentée par son président la société FINEX (SAS au capital de 3 601 000 euros, dont le siège social est situé 1, rue du Chevron-d'Or, 47300 Pujoms, 912 105 475 RCS Agen), elle-même représentée par son président la société @COM. EXPERTISE-SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES (SAS au capital de 10 000 000 euros, dont le siège social est situé 1, rue du Chevron-d'Or, 47300 Pujols, 324 264 290 RCS Agen), elle-même représentée par son président M. Alain PECHMAGRE-CAMINADE, en remplacement de M. Didier QUESADA, démissionnaire, à compter du 16 mai 2023 pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au RCS de Toulouse.
Pour avis.

7327719901 - VS
LE GREC
SAS
Au capital de 0 euros
Siège social : 2, rue Georges-Bidault 31400 TOULOUSE
898 238 324 RCS Toulouse
DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 27 avril 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme MALIKA DAOUAI, 8, allée des Poètes, 31180 Lapeyrouse-Fossat, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant.
Modification au RCS de Toulouse.

7330151801 - VS

SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

JSA DESIGN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : Le Pradal 31650 AUZIELLE
830 417 291 RCS Toulouse
TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'assemblée générale du 1er mars 2023, a décidé de transférer le siège social au 10, avenue Maryse-Bastie, 31570 Sainte-Foy-d'Aigrefeuille à compter du 1er mars 2023, et de modifier l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au RCS de Toulouse.

7329769201 - VS

FIDUCIAL SOFIRAL
2, rue Président
Rue Georges-Pompidou
31800 SAINT-GAUDENS
JTML
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
La Cougue - La Fontaine
31800 SAINT-MARCE

7329723601 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature-privée en date à Saint-Marcel du 20 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : JTML.
Siège social : La Cougue - La Fontaine, 31800 Saint-Marcel.
Objet social : tous travaux de maçonnerie, rénovation, charpente couverture ; entretien espaces verts ; broyage forestier, épareuse ; tailage de haie et arbres fruitiers ; ramassage déchets verts.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : M. Jordan LAHILLE, demeurant La Cougue La Fontaine, 31800 Saint-Marcel.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.
Pour avis
La Gérance.

7329723601 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 17 mai 2023, il a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CRYD ENERGY.
Forme : société par actions simplifiée.
Capital : 1 000 euros.
Siège : En Ducasse, 375, chemin d'en Ducasse, 31570 Prèserville (France).
Objet : la production en vue de la commercialisation de toutes énergies renouvelables et notamment d'électricité photovoltaïque.
Durée : 99 ans.
Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : M. Daniel PELISSE demeurant En Ducasse, 375, chemin d'en Ducasse, 31570 Prèserville.
Immatriculation : RCS de Toulouse.

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7330151801 - VS
SELARL LA CLÉ DES CHAMPS
62, rue des Agriculteurs 81000 ALBI

7329823001 - VS

2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée
en Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE
RCS Toulouse 508 792 918
AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision de l'associé unique de la société 2M.COM en date du 28 avril 2023, il a été décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régit désormais la société.
La dénomination de la société, sa durée demeurent inchangées.
Le capital social demeure fixé à 1 000 euros divisé en 100 actions.
Les fonctions de M. Maxime MEDARD, gérant, ont cessé du fait de la transformation.
Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :
Président
M. Maxime MEDARD né le 16 novembre 1986 à Toulouse (31), demeurant 214, avenue Jean-Rieux, 31500 Toulouse est nommé président de la société.
L'objet social a été modifié comme suit :

Objet social
- L'activité de gestion d'image de sportif en matière de publicité ou d'opération marketing ou de sponsoring qui en sont la conséquence, l'organisation d'activité promotionnelle de quelque nature que ce soit ainsi que l'organisation d'événement sportif, culturel, économique et de marketing.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant l'activité définie ci-dessus.
- Le conseil en matière de publicité, d'opérations marketing et autres, ainsi que toutes opérations commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'un de ces objets.
- La prise de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales.
- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Admission aux assemblées et droit de vote
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses restreignant la transmission des actions.
La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à titre extraordinaire à la majorité des deux tiers des voix des associés. Par exception, la cession des actions de l'associé unique est libre.
Mentions seront portées au RCS de Toulouse.
Pour avis
Le Président.

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918

7329823001 - VS
2M.COM
Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 18, rue des Lilas 31500 TOULOUSE RCS Toulouse 508 792 918



ANNONCES LÉGALES

Nous pouvons transmettre vos annonces légales à nos confrères dans tous les départements français

Avis administratifs

7328328001 - AA
Commune de **MONTLAUR**

Révision du Plan Local d'Urbanisme et du zonage d'assainissement 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2023 - 3 en date du 5 mai 2023, le maire de Montlaur a ordonné l'ouverture d'enquête publique unique sur les projets de révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de révision du zonage d'assainissement.

A cet effet, Mme Jeanne-Marie COSTES, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera à la mairie de Montlaur du lundi 5 juin 2023, 8 h 00, au mercredi 5 juillet 2023, 17 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie le lundi et le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00 ;

Le commissaire enquêteur recevra à la bibliothèque de Montlaur située allée du 19 Mars 1962 aux jours et heures suivants :

- le lundi 5 juin 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, le vendredi 16 juin 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 5 juillet 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le projet de PLU avec le rapport sur les incidences environnementales et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que le projet de zonage d'assainissement et le dossier comprenant les informations environnementales :

- sur le site internet : www.mairie-montlaur31.fr/fr/index.html ;

- en format papier et sur un poste informatique mis à la disposition du public, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;

- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Montlaur, 1, place du Lauragais, 31450 Montlaur ;

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enqueteepublique@montlaur@gmail.com ;

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie de Montlaur ;
- sur le site internet : www.mairie-montlaur31.fr/fr/index.html ;

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal délibèrera pour approuver la révision du PLU et la communauté d'agglomération du SICOVAL délibèrera pour approuver le zonage d'assainissement.

Le Maire,
Aurélien EVANNO.

7328943401 - AA
Commune du **VERNET**

Enquête publique sur le projet de la 3ème modification du plan local d'urbanisme AVIS AU PUBLIC

Par arrêté du 10 mai 2023, le maire du Vernet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 3ème modification du plan local d'urbanisme portant sur les points suivants :

- Création d'un STECAL portant sur l'extension de la clinique vétérinaire ;
- suppression des secteurs Nv, NCa, Nh, Nha, Nt et Nta ;
- ouverture à l'urbanisation de la zone AUbo de Canteloup qui sera reclassée en zone AUB.

La décision de dispense d'évaluation environnementale de la mission régionale d'autorité environnementale d'Occitanie sera annexée au dossier ainsi que la fiche d'évaluation environnementale.

L'enquête se déroulera à la mairie du Vernet du 1er juin 2023 au 30 juin 2023, aux jours et heures d'ouverture, à savoir :

- Le lundi 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 ;
- le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

À cet effet, Mlle Alexandra RALUY, a été désignée par le Tribunal administratif comme commissaire enquêteur. Elle recevra en mairie :

- Le jeudi 1er juin 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le vendredi 30 juin 2023 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie du Vernet aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à savoir :

- Le lundi 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 ;
- le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Le dossier numérique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie à l'adresse : www.mairie-le-vernet-31.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et signer éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit à la mairie du Vernet (31810), 30, avenue de la Mairie ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mairievernet.enqueteepublique@orange.fr, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la mairie à l'adresse www.mairie-le-vernet-31.fr.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de 3ème modification du plan local d'urbanisme sera soumis à l'approbation du conseil municipal du Vernet.

Le Maire,
Serge DEMANGE.

7327289301 - AA
Ville de **CASTANET-TOLOSAN**
HAUTE-GARONNE

Projet de règlement local de publicité (RLP) 2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°1-135/2023 en date du 20 avril 2023, le maire de Castanet-Tolosan a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de règlement local de publicité (RLP) pour une durée d'1 mois et deux jours, soit 34 jours, du :

Mercredi 17 mai 2023 à 9 h 00 jusqu'au lundi 19 juin 2023 à 17 h 00 inclus.

La personne responsable de l'élaboration du RLP est la commune de Castanet-Tolosan représentée par son maire M. Xavier NORMAND dont le siège administratif est situé à la mairie de Castanet-Tolosan, 29, avenue de Toulouse.

Mme Jeanne-Marie COSTES a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Toulouse.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront consultables à la mairie de Castanet-Tolosan, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du mercredi 17 mai 2023 au lundi 19 juin 2023 inclus :

- le lundi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le mardi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30 ;
- le mercredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le dossier sera également consultable :

- Sur le site internet de la commune : <https://www.castanet-tolosan.fr/pratique/urbanisme/enquete-publique-et-participation-du-public-par-voie-electronique-516.html>
- Sur l'écran d'affichage tactile consultable 24/24h et 7/7 sur la façade de la mairie au 29, avenue de Toulouse, 31325 Castanet-Tolosan.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et signer éventuellement ses observations et propositions sur le registre papier ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 29, avenue de Toulouse, 31320 Castanet-Tolosan, ou par voie électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@castanet-tolosan.fr avec mention de l'objet suivant : « Observations RLP pour la commissaire enquêteur ».

Les observations adressées par écrit et par mail à la commissaire enquêteur seront annexées au registre d'enquête. Les observations reçues au-delà du lundi 19 juin 2023 à 17 h 00 ne seront pas prises en compte.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Castanet-Tolosan au bâtiment central situé au 29, avenue de Toulouse, 31325 Castanet-Tolosan :

- le mercredi 17 mai 2023 matin de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le mardi 30 mai 2023 après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le lundi 19 juin 2023 après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de RLP arrêté et le bilan de la concertation ;
- les avis émis sur le projet de RLP ;
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteur seront transmis à M. le Maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête publique et seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis de la commissaire enquêteur.

Le Maire,
Xavier NORMAND.

7328129201 - AA
Préfet de la **HAUTE-GARONNE**

Projet de Plan de Prévention des Risques naturels sur le bassin « Garonne Saint-Gaudinoise moyenne » 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 19 octobre 2023, une enquête publique est ouverte du lundi 5 juin 2023 9 h 00 au mardi 4 juillet 2023 17 h 30 sur le projet de Plan de Prévention des Risques naturels sur le bassin « Garonne Saint-Gaudinoise moyenne », qui concerne les communes de : Auzon, Bordes-de-Rivière, Clarac, Estancarbon, Gourdan-Polignan, Huos, Labarthe-Inard, Labarthe-Rivière, Miramont-de-Comminges, Montréjeau, Pointis-de-Rivière, Pointis-Inard, Pontat-Taillebourg, Saint-Gaudens, Valentin et Villeneuve-de-Rivière, en vue de son approbation par le préfet de la Haute-Garonne.

Les pièces présentées à l'appui dudit projet sont, pour chaque commune :

- volet n°1 : une note de présentation du bassin de risque, une note communale,
- volet n°2 : des cartographies des aléas et des enjeux,
- volet n°3 : un plan du zonage réglementaire et un règlement associé, auxquelles sont joints les avis prévus à l'article R562-7 du code de l'environnement.

Ce dossier n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Un exemplaire du dossier d'enquête communal est déposé pendant toute la durée de l'enquête dans chaque mairie concernée où il pourra être consulté sur place, aux heures habituelles d'ouverture au public par les personnes qui désirent en prendre connaissance.

Les dossiers dématérialisés sont également consultables sur un poste informatique, mis à disposition pour l'enquête dans les locaux de la mairie siège de l'enquête de : Mairie de Saint-Gaudens, Rue de Goumetx, 31800 Saint-Gaudens.

Les pièces du projet sur les 16 communes concernées seront consultables au siège de l'enquête, à savoir la mairie de Saint-Gaudens.

Compte tenu des mesures de sécurité mises en place dans les établissements publics, une pièce d'identité pourra être demandée pour accéder au dossier.

Les dossiers seront également disponibles sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante :

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Risques-naturels-et-technologiques/Enquetes-publiques-en-cours-programmees/PPRN>

Le président du tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Gérard BELLECOSTE, chef d'atelier retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Les observations et propositions éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet dans chacune des mairies concernées ou sur le registre numérique accessible via le site internet :

<https://www.registre-numerique.fr/pprn-garonne-saint-gaudinoise-ddt31>

Celles-ci pourront également être adressées par voie postale, pendant la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à savoir : Mairie de Saint-Gaudens, siège de l'enquête publique du PPRn de la Garonne, Saint-Gaudinoise moyenne, M. le Commissaire Enquêteur, rue de Goumetx, 31800 Saint-Gaudens ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante :

ddt-enquete-publique-ppr@haute-garonne.gouv.fr

D'autre part, le commissaire enquêteur recevra le public qui désirerait lui faire part de ses observations sur le projet lors des permanences qu'il tiendra comme suit :

- Dates, horaires, lieu : - vendredi 9 juin 2023, 9 h 00 à 12 h 00, Mairie de Montréjeau,
- vendredi 9 juin 2023, 14 h 30 à 17 h 30, Mairie de Gourdan-Polignan,
- mercredi 14 juin 2023, 14 h 30 à 17 h 00, Mairie de Villeneuve-de-Rivière,
- mardi 20 juin 2023, 14 h 30 à 17 h 00, Mairie de Saint-Gaudens,
- lundi 3 juillet 2023, 15 h 00 à 17 h 30, Mairie de Pointis-Inard.

Le commissaire enquêteur tiendra également deux permanences téléphoniques ou en visioconférence comme suit :

Dates, horaires :

- lundi 12 juin 2023, 19 h 30 à 22 h 00, - samedi 17 juin 2023, 10 h 30 à 13 h 00.

Afin de pouvoir participer aux permanences téléphoniques ou en visioconférence, le public devra prendre rendez-vous par voie dématérialisée à l'adresse :

<https://www.registre-numerique.fr/pprn-garonne-saint-gaudinoise-ddt31>

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, le présent avis et l'arrêté préfectoral détaillant les modalités d'organisation de l'enquête seront publiés et affichés dans chaque commune concernée. Le même avis sera publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et dans les huit premiers jours de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur transmet au préfet et au directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne un rapport d'enquête et ses conclusions.

La décision d'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels sera prise, le cas échéant, par arrêté du préfet de la Haute-Garonne.

Dès sa réception, le Préfet adresse copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au maire de chaque commune visée pour y être sans délai tenu à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, chaque intéressé pourra obtenir communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la préfecture de la Haute-Garonne ou à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne.

Ces documents seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne :

www.haute-garonne.gouv.fr/rubrique-Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale

La direction départementale des territoires de la Haute-Garonne (service risques et gestion de crise) est le service auprès duquel des informations peuvent être demandées soit par téléphone au 05 81 97 71 89 soit par courriel

ddt-srgc-ura@haute-garonne.gouv.fr

Vie de sociétés

7326134501 - VS

FIDUCIAL
SOFIRAL

2, rue Président Georges-Pompidou
31800 SAINT-GAUDENS

ESTRETTE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
21, rue du Château-d'Eau
31210 LE CUIING
821 834 470 RCS Toulouse

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2023, il résulte que :

Les mandats de la société COMPTA CONSEIL AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de la SARL ALBA AUDIT, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis,
Le Président.

7326806101 - VS

ANPIERRE
DU BOULODROME

En cours de liquidation
SCI au capital de 1 800 euros
Siège social : 12, rue Lagarrigue
31380 GARDECH
439 302 480 RCS Toulouse

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 1er mars 2023, l'AGE a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 28 février 2023, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat.

Les actes et pièces relatives à la liquidation seront déposés auprès du Greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Dates, horaires :

7326866101 - VS

LIM'

SAS en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
232, rue de la Découverte
Bâtiment 3
31670 LABÈGE
Siège de liquidation :
7, avenue de Mirepoix
09340 VERNOLLE
913 074 118 RCS Toulouse

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 17/04/2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Rachel GEFREN, demeurant 7 avenue de Mirepoix, 09340 Verniolle, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur.

7328476301 - VS

MILLPAIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue de la Chenaie
31820 PIBRAC
488 124 470 RCS Toulouse

CLÔTURE DE LIQUIDATION

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2023, il résulte que :

- L'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Toulouse.

Pour avis
Le Liquidateur.

7328511601 - VS

Athos Tarn & Garonne
ATHOS CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE

Dénomination :

DES PALOMBES

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 15 000 euros
Siège social :
375, chemin de Pourradel,
31620 FRONTON
794 121 491 RCS de Toulouse

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022.

Mme Laurence PEREZ, demeurant 1500, chemin de Loupiac, 31620 Fronton a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Laurence PEREZ.

7328970001 - VS

LE PHILTALIE

Forme : SAS
Société en liquidation
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 22, allée d'Etigny
31110 BAGNÈRES-DE-LUCHON
878 142 371 RCS de Toulouse

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 30 avril 2023, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2023. M. Philippe CACCIOLA, demeurant 2, avenue Francis-Vals, résidence du Paradis, bâtiment E, appartement 86, 11370 Leucate a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Le Président.

ENFIN UN SITE UNIQUE
POUR VOS NOUVEAUX
MARCHÉS PUBLICS...



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

AVIS AU PUBLIC

Commune du VERNET

Enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 10 mai 2023,

le Maire du VERNET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur les points suivants :

- Création d'un STECAL portant sur l'extension de la clinique vétérinaire
- Suppression des secteurs Nv, NCa, Nh, Nha, Nt et Nta,
- Ouverture à l'urbanisation de la zone AUbo de Canteloup qui sera reclassée en zone AUb,

La décision de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Occitanie sera annexée au dossier ainsi que la fiche d'évaluation environnementale.

L'enquête se déroulera à la Mairie du VERNET du 01 juin 2023 au 30 juin 2023, aux jours et heures d'ouverture, à savoir :

- * le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
- * les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- * le mercredi de 9h à 12h.

A cet effet, Mademoiselle Alexandra RALUY, a été désignée par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. Elle recevra en Mairie :

- * le jeudi 01 juin 2023 de 14h à 17h
- * le vendredi 30 juin 2023 de 14h30 à 17h30

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie du VERNET aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à savoir :

- * le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
- * les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- * le mercredi de 9h à 12h.

Le dossier numérique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.mairie-le-vernet-31.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit à la Mairie du VERNET (31810) 30 avenue de la Mairie ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

mairielevernet.enquetepublique@orange.fr, au Commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie à l'adresse www.mairie-le-vernet-31.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du conseil municipal du VERNET.

Le Maire,

Serge DEMANGE